

-----

## CONGRÈS DE MARSEILLE - 1879

-----

Enfin nous arrivons au Congrès-apothéose, au Congrès, que les Guesdistes déclarent «à *jamais mémorable*» et le plus important des Congrès qui se soient tenus en France, tant à cause du nombre des délégués qu'en raison de la reconnaissance très nette de l'idée collectiviste. Par soixante-treize voix contre vingt-sept, le Congrès vota la nécessité du retour à la collectivité de tous les moyens de production et du recours à la force pour accomplir cette appropriation.

Les délégués marseillais, qui avaient déjà envoyé, à la commission parisienne du projet de loi syndicale un rapport, conçu en termes modérés, publièrent dès leur retour de Paris un manifeste révolutionnaire, dans lequel était exprimée l'idée que le Congrès de Marseille devait donner «*une de ces leçons sévères, dont se souviennent longtemps les peuples et leurs chefs*».

-----

Le compte rendu officiel nous donne la physionomie de la séance d'ouverture du Congrès.

Le 20 octobre 1879, à 8 h. 1/2 du soir, la foule se presse aux portes des Folies-Bergère. Des devises sont inscrites aux portes de la salle: «*Liberté. Égalité. Solidarité. Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits. La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous*».

La tribune et le bureau sont tendus de velours rouge.

M. Jean Loubard, secrétaire de la commission d'organisation du Congrès, dit que le programme de Marseille doit accuser «*un sensible progrès sur ceux des Congrès Lyonnais et parisiens*». Était-il possible de voir Marseille en retard? Il propose de donner au Congrès le nom de Congrès ouvrier *socialiste*, proposition qui est adoptée à l'unanimité.

Nous assistons dans les deux premières séances à la lecture des rapports d'un haut intérêt, sur la situation des différents corps de métiers dans les villes que représentent les délégués. Il s'agit de fixer la question du *Salaire*.

Sur la question de *La Femme* qui est à débattre dans la troisième séance, Mme Hubertine Auclert réclame l'égalité des sexes devant le Code et dans le salaire. Elle veut établir «*la table des droits de la femme... L'heure n'est plus au sabre et à la force; il s'agit de résoudre pour tous la question du bonheur*».

M. Irénée Dauthier, des selliers de Paris, dénonce violemment la concurrence des couvents et des prisons et M. Bernard, des travailleurs réunis de Grenoble, indique le remède du mal: «*Supprimer l'État qui protège les absurdités enseignées par le cléricisme*».

La femme doit être admise au principe de l'égalité absolue et avoir le droit de vote, après qu'on l'aura préalablement débarrassée des préjugés absurdes qui en font le joujou des classes riches et l'agent du cléricisme dans les classes pauvres.

«*Les religieuses*, reprend Mme Antoinette Reydellet, des ouvrières dévideuses de Lyon, et ceux qui déshonorent le sexe masculin et ont endossé le froc, pour ne pas servir la patrie, exploitent le travail de la femme. Et l'on devrait leur appliquer la conclusion de la parabole: «*Tout arbre qui ne portera pas de fruits sera coupé, lié et mis au feu*». Mais la société est envers eux trop débonnaire, et, à l'instar des cafards, ils se sont glissés partout.

«Citoyens,conclut-elle, nous vous aiderons à anéantir cette caste que l'on nomme jésuites, religieuses, moines et prêtres».

-----

Dans la séance du 23 octobre, le congrès discute l'organisation des *Chambres syndicales*. 1.800 curieux se pressent dans les galeries, les délégués sont tous présents, Mme Hubertine Auclert est nommée présidente.

Mr Ernest Roche, délégué des *Chambres syndicales* et groupes révolutionnaires de Bordeaux, se déclare nettement révolutionnaire et, par conséquent, ennemi de tous les conservateurs, porteraient-ils la blouse de l'ouvrier:

*«Le prolétariat n'a rien à attendre de ceux qui ont intérêt à tout lui refuser, et il est immoral de demander quelque chose à l'autorité; donc les Chambres syndicales doivent être d'avance (mot illisible) à n'être pas autorisées par la loi.*

*Les bourgeois seront d'autant plus arrogants, que les ouvriers seront plus soumis. Les ouvriers ne doivent pas se laisser intimider, pas plus qu'ils ne doivent se laisser prendre aux cajoleries de leurs femmes, qui veulent les retenir auprès d'elles et les empêcher d'aller aux Chambres syndicales passer leur temps et porter leur argent. Que seraient les ouvriers d'aujourd'hui, si leurs pères avaient parlé ainsi, et s'ils avaient, au lieu d'affronter mille dangers, préféré la meilleure dans les bras de leurs femmes? Ce qu'ils seraient? Exténués par une longue journée de labeur, ils seraient encore forcés d'aller passer leur nuit à battre les étangs avec des bâtons, pour empêcher les grenouilles de troubler le repos du seigneur».*

-----

*«Les Chambres syndicales n'ont qu'un rôle à jouer: être le foyer de l'idée révolutionnaire».* (Triple salve d'applaudissements; longue ovation).

Mr (Cesquin), de la *Chambre syndicale* du cartonnage de Paris, croient que les *Chambres syndicales* doivent mettre en tête de leur ordre du jour l'étude des moyens les plus pratiques pour arriver à l'expropriation du sol, sous-sol, et instruments de production. Son discours est couvert d'applaudissements.

Mais voici à la tribune Mr Finance qui vient combattre le collectivisme. Son rapport indique très clairement les causes d'insuccès des *Chambres syndicales*:

*«Leurs fondateurs ont promis à bref délai de l'âge d'or et ils n'ont pu tenir leurs promesses.. Ils ont fait appel aux intérêts personnels, et ceux-ci se trouvent déçus, se sont séparés plus rapidement qu'ils ne s'étaient groupés. Il est d'ailleurs dans la nature de l'intérêt de diviser beaucoup plus que de réunir. S'il groupe, c'est pour un temps limité et un acte déterminé, tandis que les ouvriers ont besoin d'une association permanente perpétuelle. De plus les hommes d'avant-garde du prolétariat ont beaucoup plus de coup à recevoir que de lauriers à cueillir. Quelle figure pouvait donc faire dans une pareille situation une armée dont les soldats n'ont consenti à s'enrôler, que parce qu'on leur a promis qu'il leur suffisait d'être rassemblés pour être à même de ramasser le butin?*

*Soit que, comme les communistes et les collectivistes, l'on croient que la solution de la question sociale tiende à quelques décrets sur la propriété qu'on fera insérer à l'Officiel, le jour où l'on se sera emparé du pouvoir, soit que, comme les partisans de la doctrine coopérative, on espère soumettre le capital au travail par de petites épargnes réalisées sur le salaire et longuement accumulées; ou que, comme le veulent les positivistes, on accepte que la possession des capitaux n'est pas nécessaire pour déterminer leur destination sociale, et qu'il suffit que le prolétariat soit fortement organisé en une immense ligue de contrôle et de surveillance, ligue défensive de la morale et de la justice, pour faire connaître et, au besoin, imposer des devoirs aux riches, aux entrepreneurs; dans chacun de ces cas, il est une condition trop oubliée, c'est qu'une longue période d'éducation socialiste est nécessaire, pendant laquelle se fait lentement, mais sûrement, l'infiltration de la doctrine définitive.*

*En attendant d'être d'accord sur ce point, il faut s'occuper de l'élévation des taux de salaire, de la détermination des rapports avec les entrepreneurs, de la diminution des heures de travail. Tout cela est l'oeuvre pacifique du syndicat.*

*A quoi donc servirait de déclarer la guerre si on n'était pas prêt et surtout si on ne savait ce qui*

*pourrait être fait le lendemain de la victoire?*

*Tout en recherchant le dénouement pacifique de tous les conflits, il peut arriver qu'on se heurte à un refus brutal, en réponse à des demandes légitimes. Alors c'est la grève, moyen dangereux, mais parfois nécessaire. On échoue souvent; mais peut-on dire que toujours le moment opportun a été bien choisi, que jamais la juste mesure n'était dépassé? Il est ridicule de montrer les dents, quand on ne peut pas mordre. Souvent on voit des corporations former leur Chambre syndicale, en même temps qu'elles déclarent la grève. Il ne faut pas s'étonner alors de la défaite».*

Mr Fournière désire que l'on creuse l'abîme (déjà si large et que les cadavres des victimes de juin 48 et mai 71 ne sont pas faits pour combler) qui existe entre la bourgeoisie et le Prolétariat. «*Nous sommes hors-la-loi, conclut-il, et nous devons y rester».*

-----

La question des Associations coopératives est à l'ordre du jour de la séance du 24 octobre.

A ce sujet, M. Finance avoue qu'il a commis une erreur d'appréciation au premier Congrès ouvrier de Paris, en 1876. Il croyait alors à un grand mouvement coopératif qui, par sa généralité, par le nombre, l'ardeur, l'enthousiasme de ses partisans, allait rappeler les grandes tentatives de 1848 et 1865. L'événement n'a pas réalisé ses prévisions.

*«La coopération, dit-il, étant une solution essentiellement démocratique, puisque c'est l'application du suffrage de tous à l'organisation de l'industrie, il semblerait de prime abord que cette solution n'aurait dû rencontrer que des adversaires parmi les conservateurs et les fauteurs de réaction. Il n'en est rien.*

*Nos réactionnaires ont très bien vu que la préoccupation de la fortune à acquérir tuerait inévitablement, chez les meilleurs des prolétaires, les grandes dispositions généreuses, les grandes aspirations politiques et sociales, en les livrant à de petites questions de boutique, en leur donnant un caractère bas, mesquin, en un mot le caractère bourgeois. C'est ce qui est arrivé.*

*Tout le monde a pu lire dans «l'Histoire d'un crime», de Victor Hugo, que le 2 décembre, quelques députés républicains s'étaient donné rendez-vous dans le local de l'association des ébénistes, mais qu'en y arrivant, ils trouvèrent le local fermé.*

*«Il n'y a personne, dit Madier-Montjau. Ces braves gens commencent à avoir un petit capital. Ils ne veulent pas le compromettre. Ils ont peur de nous et disent: Les coups d'Etat ne nous regardent pas, laissons faire!».* «*Cela ne m'étonne pas, répondit Victor Hugo, dans le moment où nous sommes, une association est un bourgeois».*

La coopération, ajoute Mr Finance, a encore le défaut de ne pas s'occuper de la diminution des heures de travail:

*Des ouvriers mineurs d'une coopérative de Rive-de-Gier répondaient à quelqu'un qui leur demandait s'ils ne dépassaient pas la durée ordinaire de la durée de travail: «Sans doute, mais c'est pour nous-mêmes, pour nos femmes, pour nos enfants».*

*La coopération n'est qu'un nom; c'est le plus grand commun diviseur des forces ouvrières. (Vifs applaudissements).*

M. Bernard, des Travailleurs réunis de Grenoble, proteste contre les paroles de paix, de conciliation et de concorde qui ont été prononcées à la tribune. «*La paix, qui est-ce qui peut la demander, si ce n'est la bourgeoisie qui en a tous les privilèges?* » Il démontre l'insuffisance des moyens coopératifs, préconisés par les royalistes.

M. Hérivaux, de l'Union collective du Bâtiment de Paris, prend énergiquement la défense de la coopération de production. Chaque sociétaire, chez lui, a droit à 50 ans, à 1.000 francs de retraite. N'est-ce pas là un résultat? Les délégués de Nîmes, Chartier et Tessier, soutiennent la cause de la coopération de consommation.

Mais de nombreux délégués veulent immédiatement une transformation sociale. La coopération ne leur semble pas suffisante pour obtenir un tel résultat. Il n'y a qu'à la repousser (1).

(1) Il y a qu'à remarquer ici qu'aujourd'hui les révolutionnaires les plus violents reconnaissent les bienfaits de la coopération.

Ces délégués auraient dû connaître le proverbe: «*Qui trop embrasse mal étreint*».

-----

La séance du 25 octobre traite de la question de *L'enseignement et de l'apprentissage*.

Ici une adresse qui est envoyée de Londres par les «réfugiés de la Commune» nous indique très suffisamment que le caractère nettement révolutionnaire du Congrès a été compris à l'étranger. Cette adresse, signée de M. Landrin, émane du groupe, en majorité blanquiste, qui a condamné les premiers congrès ouvriers et surtout le premier Congrès de Paris (2).

*«N'allons pas croire, disait ce manifeste, qu'un petit noyau socialiste à la Chambre aura jamais la puissance d'ébranler la majorité bourgeoise dont les intérêts nous sont hostiles. Mais ne méconnaissons pas non plus l'immense service que quelques défenseurs convaincus, énergiques, instruits, éloquents même, pourraient rendre au socialisme. Du haut de la tribune nationale, leur voix aurait un écho, leur propagande un retentissement que vingt congrès ouvriers ne leur donneraient pas (3)».*

Nous ne citerons pas tous les rapports qui sont lus sur la question de l'enseignement et de l'apprentissage. Les Congrès de Paris et de Lyon ont été spécialement consacrés à ces intéressantes questions. M. Finance le premier traita de *L'intégralité de l'éducation*.

*«Je ne sais plus qui a dit, demande M. Finance, qu'il était maintenant aussi difficile d'avouer dans une réunion publique sa croyance en Dieu, qu'il était difficile, il y a trente ans, de déclarer le contraire sans choquer ses auditeurs. Cela est tellement vrai que, malgré toute l'admiration que nous pouvons avoir pour le talent de notre plus-grand poète actuel, nous ne pouvons nous empêcher de sourire et de hausser les épaules, en l'entendant nous rabâcher sans cesse son être suprême et son âme éternelle.*

*La science doit remplacer Dieu, qui recule de plus en plus devant elle, et, en face du droit du père de famille, il y a le droit de l'enfant et le devoir du père de famille, qui ne peut pu laisser son fils sans direction sociale. L'enfant doit être élevé dans la famille car l'internat n'est qu'une cause de corruption des enfants, où, sous prétexte d'émulation, on exagère outre mesure leur vanité. Il est ridicule de faire par la séquestration l'apprentissage de la vie de famille. Ce sont là des procédés inventés par les Jésuites pour faire rétrograder le progrès».*

M. Ernest Roche soutient que c'est aux deux sources de l'enseignement et de l'apprentissage que se préparent les générations de l'avenir.

*« Quel peuple offrit jamais un spectacle plus grandiose que la France de la Révolution ? Ses grandes qualités, on ne peut les attribuer qu'à l'instruction solide distribuée à pleines mains par la phalange des philosophes du XVIIIè siècle.*

*Il faut prendre la contre-partie de tout ce qui se fait aujourd'hui. Enseigner à l'enfant le respect de tout ce qui est respectable: ses parents, le travail, le malheur, la pauvreté; lui apprendre le mépris de tout ce qui est nuisible: prêtres menteurs, religion corruptrice, officier galonné, exploiters de tout calibre».*

-----

Dans la séance du 26 octobre est traitée la question du salariat. On entend la lecture de rapports intéressants sur les mines, sur les marins.

M. Fauché, délégué des comités socialistes de Paris dit qu'il n'est que temps pour les ouvriers de s'affranchir, *«s'ils ne veulent en être réduits, comme leurs pères avant la Révolution, à brouter l'herbe qui pousse entre les pavés».*

-----

(2) Voir la brochure: *Les Syndicaux et leur congrès*.

(3) Nous voudrions faire remarquer l'habile politique qu'ont toujours suivie les blanquistes. La thèse qui est ici formulée est celle qu'ont adoptée aujourd'hui tous les socialistes; mais, à ce moment-là, et même longtemps après, les marxistes français, les guesdistes, laissaient aux «hémorrhoides des bourgeois» les sièges parlementaires. Le parti blanquiste était, alors comme aujourd'hui, dirigé par un homme de grand sens et un merveilleux politique: M. Edouard Vaillant.

La séance du 27 octobre est consacrée à la question politique: *De la représentation directe du prolétariat aux corps élus.*

MM. Garxt et Vachier, au nom des travailleurs de Clermont-Ferrand se révoltent contre les théories révolutionnaires émises au Congrès.

*« Vouloir créer un quatrième État, pour diviser encore le parti démocratique, est de la folie. Si les ouvriers doivent envoyer dans les assemblées un citoyen qui n'aura pas les capacités nécessaires pour faire prévaloir leurs idées et défendre leurs droits, ce sera une représentation complètement nulle et de l'argent dépensé en pure perte. Que les prolétaires commencent d'abord par s'instruire, qu'ils deviennent capables. Aujourd'hui le suffrage universel les laisse parfaitement libres de nommer qui bon leur semble, et s'ils choisissent des bourgeois, c'est qu'ils les croient plus capables de les représenter».*

M. Salomon, des travailleurs réunis de Chambéry, trouve qu'il est au contraire utile de dire aux bourgeois:

*«Légitimistes, orléanistes, bonapartistes, républicains de toutes nuances, vous nous avez tous sciemment trompés. Le parti ouvrier socialiste se sépare de vous». Sans quoi, on en arrivera à forcer les ouvriers à battre les étangs, pour protéger le sommeil de «Messire Gambetta».*

*Pour représenter le prolétariat, dit M. Fournière, que faut-il ? Un prolétaire. De même que pour faire un civet il faut un lièvre.*

*La lutte horrible et la répression atroce de mai 1871 ont creusé un abîme entre les deux classes.*

*Victor Hugo a conduit un bataillon du soi-disant ordre contre une barricade défendue par des prolétaires affamés, et Louis Blanc s'est rangé du côté des fusilleurs.*

Devant ces insultes à Louis Blanc, l'élu de Marseille, de vives protestations sont soulevées dans l'assemblée. On crie: *«A l'ordre, vous insultez une population».*

Cependant M. Fournière peut terminer son discours, et il prouve par des lettres que Louis Blanc a toujours repoussé l'insurrection et a eu toujours horreur des crimes de la Commune.

*«Que nos députés, conclut-il, soient des machines de guerre lancées contre l'édifice social, dont les derniers retranchements lézardés menacent ruine.*

*Nous devons marcher à la Révolution, employer tous les moyens pour y arriver au plus tôt».*

M. Ernest Roche se demande s'il suffit d'être ouvrier pour constituer un candidat révolutionnaire ou socialiste.

*Non, cent fois non! Personne n'ignore qu'il y a des cercles d'ouvriers catholiques, travailleurs égarés dans une mauvaise voie. Il y a des ouvriers bonapartistes, et, pire que cela, il en est qui sont opportunistes. Il vaut mieux envoyer à la Chambre un bourgeois révolutionnaire comme Blanqui, qu'un ouvrier opportuniste comme Tolain.*

*Il faut que le député ouvrier soit l'humble serviteur du prolétariat, au lieu d'en être le maître. Pour cela, il devra accepter le mandat impératif. Pour que les lois émanent du peuple, il faut que le mandataire n'obéisse qu'aux volontés du peuple, il faut même que cette obéissance soit garantie par la loi.*

*Tant que le mandat impératif n'existera pas, le représentant du peuple, l'ouvrier même, si humble, si docile la veille du scrutin, peut devenir le lendemain un maître, un tyran inexorable. Il pourra fouiller dans vos poches à pleines mains, il pourra disposer de vos enfants malgré vous et les envoyer mourir sur une terre étrangère, il pourra vous obliger à construire avec votre argent des palais, où les exploiters et les robes noires vont se prélasser. Et si, mécontents, indignés, vous cherchez à secouer ce joug impitoyable, il pourra encore vous faire mitrailler par vos fils devenus soldats.*

*Le vieux monde appuyait son édifice vermoulu sur trois bases: la religion qui asservit les consciences, l'autorité qui enchaîne les individus et l'exploitation féodale, devenue l'exploitation capitaliste, qui extorque à l'ouvrier le produit de son travail.*

*La révolution s'est déclarée en permanence, tant que la justice n'aura pas été substituée à la foi, la liberté & l'autorité, et l'égalité sainte à la distinction des castes.*

-----

Sur cette fin de séance, le Président donne lecture de la protestation suivante, signée par les délégués modérés du Congrès:

Marseille, 27 octobre 1879.

Les soussignés délégués au Congrès ouvrier de Marseille,

Considérant que le mandat qui leur a été donné consiste à étudier les moyens d'améliorer, par des décisions et des vœux, la situation actuelle du prolétariat tout entier;

Considérant que notre but est d'amener à bien et avec dignité le résultat moral du Congrès ;

Par ces considérants déclarent :

Laisser toute la responsabilité des faits regrettables qui se produisent, à ceux qui, par leurs procédés, font le jeu de nos adversaires, en jetant la déconsidération sur le Congrès.

Signé : Dauthier, Dupas, Scholastique, L. Goudefier, Hérivaux, Cinquin, Daulon, Gautier, Durand, Delefortrie, Corbon, Cariou, Joly, Isidore Finance, Godefroy, Salomon, Louise Menier, Louise Tardif, Bernard, Schickler, Rousset, Prat, Bonne, Vachier, Bestetti, Ferrand, Delfaud, Garnier.

-----

A la séance du 28 octobre, la question mise à l'ordre du jour est la plus grave de celles agitées au Congrès : *De la propriété.*

C'est cette question qui donne la note vraie du Congrès de Marseille et va le distinguer des précédents. Le collectivisme sera acclamé pour la première fois par un Congrès français. M. Fournière ouvre le feu des hostilités:

Avant Proudhon qui avait dit : «*La propriété c'est le vol*», Brissot avait dit, soixante-dix ans plus tôt : «*Pour affermir le droit cruel de la propriété, on a inventé de savants châtiments. L'attentat à ce droit s'appelle vol, et pourtant le voleur, dans l'état de nature, c'est le riche, c'est-à-dire celui qui jouit du superflu. Et dans la société on appelle voleur celui qui vole le riche. Quel renversement d'idées!*

*Oui la propriété individualisée, concentrée aux mains de quelques oisifs, est un vol, attendu que celui qui possède cinquante mille francs de rente n'a pas quarante-neuf bouches de plus que celui auquel son travail n'assure que mille francs.*

*Au train où vont les choses, il n'y aura plus, dans dix ans, ni petits patrons, ni petits propriétaires. Plus que deux classes: les riches, oisifs; les pauvres, travailleurs.*

*Il n'y a pour sortir de cette impasse que la Révolution.*

*Après quoi ou dira à l'ennemi séculaire, à l'injuste détenteur de la propriété publique: Rentre dans les rangs, il y a place pour toi au banquet de la vie, mais si tu ne veux pas y apporter ton écot de production, crève». (Vifs applaudissements.)*

A cette apologie de la propriété collective, M. Isidore Finance vient riposter, en prenant la défense de la propriété individuelle.....

*nécessaire à l'indépendance et à la dignité du citoyen, nécessaire à la marche du progrès humain.*

*Il ne faudrait cependant pas qu'un homme pût dire: «Ce que j'ai est à moi absolument. Je peux en faire ce que je veux, personne n'a rien à y voir».*

*L'instruction et l'éducation données par la famille et la société, grâce aux capitaux matériels intellectuels et moraux accumulés par les prédécesseurs, le concours des contemporains, la sécurité que procurent au travail les institutions du pays, et jusqu'à cette suite de hasards heureux qu'on appelle la chance, sont autant de facteurs de la richesse qui restreignent la part propre de l'individu et détruisent son prétendu droit d'user et d'abuser.*

*Mais la propriété impersonnelle, anonyme, est la pire des propriétés. Le propriétaire-individu peut encore se montrer accessible à la pitié, à la justice, à la honte; le propriétaire-corporation est sans entrailles, sans remords. C'est un être fantastique, inflexible, dégagé de toute passion et de tout amour. Ce n'est point en devenant commune que la propriété peut devenir sociale; on ne remédie point à la rage, en faisant mordre tout le monde.*

*La richesse n'appartient ni à la corporation, ni à la commune, ni à la nation, elle appartient à l'humanité. Tout se réduit donc à une question d'administration et il s'agit de savoir quelle sera la meilleure façon d'administrer.*

*Le système collectiviste aboutit à la négation la plus complète de l'indépendance personnelle ainsi sacrifiée au concours forcé de tous, au but fixé par la majorité opprimant la minorité. Si, dans un moment d'aberration, nous abdiquons notre individualité pour l'enterrer dans ce système, espèce de sépulcre social, l'air venant bientôt à nous manquer, nous nous révolterions contre la majorité pour reconquérir la liberté, condition indispensable du progrès.*

*On ne peut avoir qu'une confiance très limitée dans l'infailibilité des groupes, et il pourrait arriver plus d'une fois que, le génie étant taxé de folie, tout subside lui serait refusé.*

*L'essentiel est de convertir les prolétaires à cette idée que le domicile, comme les meubles et les vêtements, doit avoir une appropriation exclusivement personnelle. Faut-il en énumérer les avantages? L'amour de la famille développé par le sentiment de sa continuité et, le domicile se transmettant de père en fils, la stabilité des relations industrielles et les crises évitées en grande partie, l'opinion publique plus facilement éclairée exerçant son autorité sur la conduite politique et sociale des citoyens. Il est plus avantageux de loger chez soi que dans les garnis de la commune collectiviste.*

*Bien loin que le progrès de l'humanité nous pousse à résoudre toutes les questions, par l'intervention de la loi, on peut constater la tendance à éliminer l'Etat de tout ce qui est étranger au maintien de l'ordre dans la rue et à l'extérieur.*

*Ce n'est pas une série de décrets qui peut réaliser le progrès social. On ne décrète pas la vertu, on ne décrète pas la moralisation de la richesse.*

*Décréter la propriété collective, ce n'est pas donner au peuple les capacités et les sentiments nécessaires à sa bonne administration sociale; de même qu'en lui accordant le suffrage universel, on n'a pu lui donner la meilleure manière de s'en servir.*

M. Ernest Roche respecte la propriété, toutes les propriétés, mais à condition que l'une n'empiète pas sur l'autre, que celle-ci ne soit pas abusive à l'égard de celle-là.

*Or, la première et la plus respectable des propriétés, c'est celle du cerveau qui conçoit et des bras qui exécutent ; c'est la propriété de l'ouvrier. Bourgeois, vous nous demandez de respecter vos terres, vos arbres, vos maisons, commencez par respecter le travail, que vous exploitez et que vous achetez avec l'argent qui sort de notre poche.*

*Si les ouvriers après toute une vie de travail sont plus pauvres que le premier jour où ils ont manié un outil, les professeurs d'économie politique disent: « Sans doute que la mauvaise conduite, l'ivrognerie, le jeu les ont empêchés de ramasser des rentes ». Non contents d'avoir menti, ils insultent les ouvriers.*

*Non, la propriété n'est pas le fruit du travail, mais du hasard on de la race.*

*Donc la Révolution est nécessaire.*

-----

Enfin nous arrivons à la dernière partie du programme: *De la question sociale.*

M. Ernest Roche dit que trois institutions vieilles comme le monde pèsent sur l'humanité : la Religion, l'Autorité et l'Exploitation économique.

*Il faut détruire ces trois forces et le vieil édifice croulera.*

*La Révolution doit détrôner l'idéal, l'absolu. Dieu enfin, pour proclamer la justice, religion de l'avenir.*

*Depuis la Révolution, tout gouvernement est un non-sens, une contradiction, une calamité. Il dure quelques années, et le peuple, trompé en ses espérances, le fait chavirer, le remplace toujours, jusqu'à ce qu'instruit par ses malheurs, il reconnaisse que liberté et autorité sont contradictoires.*

*Au bon vieux temps, quand un garçon se mariait, il arrivait parfois qu'on lui achetait pour cadeau de noces un régiment. La chose nous paraît ridicule aujourd'hui, et pourtant, s'il est une chose plus sérieuse que la guerre, c'est le travail, et n'est-on pas tous les jours témoins de ce fait: des enfants succédant à leur père dans l'exploitation d'une industrie et de fabriques florissantes, perdues à jamais par l'inexpérience de ceux à qui incombait la charge de les régir?*

*Le premier venu, qu'il soit millionnaire, achète une mine ou une usine, et le voilà à la tête de 1.000 ou 2.000 ouvriers qu'il dirige, Dieu sait comment!*

M. Isidore Finance répond:

*Le moyen le plus incontesté d'aboutir à la solution de la question sociale est l'éducation. Ce n'est point par la force matérielle seule que la bourgeoisie s'est emparée du pouvoir, mais par sa suprématie intellectuelle sur les anciennes classes dirigeantes. Depuis longtemps, elle s'était préparée à son rôle par l'étude. Tandis que le clergé s'immobilisait et se (illisible) dans ses dogmes, et que la noblesse, réduite à l'état de domesticité par le Grand Roi ne s'occupait que de manger ses revenus, la bourgeoisie du XVIIIème siècle lançait sur le vieux monde une armée de savants et de philosophes et publiait l'Encyclopédie.*

*La science sait qu'elle vaincra à la longue et sait qu'elle n'a pas besoin de la force pour se faire*

*accepter. L'astronome et le physicien n'ont jamais fait appel à la violence; et ce n'est pas le socialisme devenu scientifique qui aura besoin d'imposer silence à ses contradicteurs.*

*Si la Révolution ne devait servir qu'à porter au pouvoir une fraction de la bourgeoisie ayant endossé la livrée socialiste, ce qui arriveraie inévitablement si elle se produisait avant la complète préparation du prolétariat, la Révolution serait pour les ouvriers une véritable mystification.*

Le Congrès était clos. Il ne s'agissait plus que de voter les résolutions. Nous citerons les plus importantes.

-----  
Résolutions:  
-----

1°- *Des Associations:*

Considérant:

1°- Que le travailleur ne peut par un salaire équilibrer son budget;

2°- Que par conséquent, toute économie étant d'une impossibilité absolue, il ne peut atteindre par le rachat le but social, qui est la possession des instruments de travail, dont la valeur est de plus de 150 milliards;

3°- Que les sociétés coopératives de production ou de consommation ne peuvent améliorer que le sort d'un petit nombre de privilégiés;

Le Congrès:

Déclare que ces sociétés ne peuvent aucunement être considérées comme des moyens assez puissants pour arriver à l'émancipation du prolétariat;

Que, néanmoins, ce genre d'associations pouvant rendre des services comme moyen de propagande pour la diffusion des idées collectivistes et révolutionnaires, dont le but est de mettre les instruments de travail entre les mains des travailleurs, il doit être accepté au même titre que les autres genres d'associations dont le seul but est d'arriver le plus vite possible à la solution du problème social, par l'agitation révolutionnaire la plus active.

-----  
2°- *De la Propriété:*

Considérant que le système individuel, qui régit actuellement la propriété est contraire aux droits égalitaires, qui doivent être l'expression de la société future;

Considérant qu'il est injuste et surhumain que les uns produisent tout, les autres rien et que ce soient justement ces derniers qui possèdent toutes les richesses, toutes les jouissances, ainsi que tous les privilèges;

Considérant que cet état de chose ne cessera point par la bonne volonté de ceux qui ont tout intérêt à le faire exister;

Le Congrès adopte comme but:

La collectivité du sol, sous-sol, instruments de travail, matières premières, donnée à tous et rendus inaliénables par la société à qui ils doivent retourner.

*La résolution est adoptée par 73 voix contre 27.*



## Constitution du parti collectiviste.

### 3°- Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France:

*Article premier:* Il est formé entre tous les groupes adhérents qui entrent dans l'organisation ouvrière une fédération de travailleurs socialistes des deux sexes, dans le but de rechercher l'application de la justice en propageant autant que possible les idées émises au sein des Congrès ouvriers.

*Article 2:* La fédération se divise en six régions principales, savoir: 1- celle de Paris ou du Centre; 2- celle de Lyon ou de l'Est; 3- celle de Marseille ou du Midi; 4- celle de Bordeaux ou de l'Ouest; 5- celle de Lille ou du Nord; 6- celle d'Alger ou de l'Algérie.

*Article 3:* Chaque région tient des Congrès régionaux, et s'administre comme elle l'entend.

*Article 4:* Toute adhésion à la fédération doit être transmise au Comité général par le Comité régional.

*Article 5:* La fédération tient chaque année un Congrès, où tous les groupes adhérents pourront se faire représenter. Le Congrès devra se tenir à tour de rôle, en un centre de chacune des régions. Il nommera à la fin de sa tenue un comité de 19 membres, qui sera chargé de l'exécution de ses décisions. et qui devra se mettre en rapports directs avec toute la fédération. Il nommera un Comité général exécutif (4).

*Article 6:* Chaque région a le devoir de présenter au Congrès national un rapport sur sa situation matérielle et morale.

*Article 7:* Chaque groupe adhérent à la fédération verse entre les mains du trésorier du Comité général, qui doit lui délivrer un reçu, 0fr.05 par mois ou 0fr.60 par an, et par membre, pour subvenir aux frais. Toutefois, après décision du Conseil général, une souscription pourra être ouverte dans les groupes adhérents pour parer aux éventualités diverses qui pourraient surgir.

*Article 8:* Tout groupe adhérent, qui s'écarterait de la ligne de conduite tracée par la fédération, pourra en être exclu par le Comité régional, auquel il appartiendra. Toutefois il pourra en appeler au Comité général exécutif.

*Article 9:* Tout groupe adhérent devra être abonné au Bulletin officiel de la fédération, que le Comité général exécutif à charge de faire paraître dès qu'il le pourra. Le prix de son abonnement sera fixé ultérieurement.

*Article 10:* Ces statuts pourront être modifiés à la fin de chaque Congrès. Toutefois demande devra en être faite au Comité général exécutif, deux mois avant son ouverture.

-----

### 4°- Organisation du prochain congrès:

Les délégués soussignés, au nombre de soixante et un, soumettent à l'approbation du Congrès la résolution suivante:

Le 3<sup>e</sup> Congrès ouvrier socialiste de France, réuni à Marseille, invite les membres qui composeront le 4<sup>e</sup> et prochain Congrès, à procéder avant toute discussion, à la vérification des pouvoirs de ses membres par la lecture des procès-verbaux constatant leur délégation.

(4) Ce comité fut composé des citoyens Artoine Boyer, Antoine Bavastro, Brunel, Eugène Chapuis, Jean Delmas, Paul Durand, Marius Gauthier, Grave, Jean Lombard, Louis Mouffet, Aphrodine Mazière, Victor Nublot, Clément Roux, François Teulade, Alexandre Tressaud, Ferdinand Vedel et des citoyennes Julie Martin et Louise Meunier, tous de Marseille. (Il n'y a que 18 noms dans les comptes rendus).

Pourront participer aux travaux du Congrès les délégués remplissant les conditions d'éligibilité mentionnées ci-dessous, savoir:

Ceux émanant directement d'une Chambre syndicale de travailleurs ou d'association corporative, ayant des statuts et réunis en assemblée générale à cet effet; ceux émanant du groupement de plusieurs chambres syndicales ou associations corporatives;

Les chambres syndicales, dont le nombre de membres sera supérieur à 500 pourront nommer deux délégués;

Les groupes d'études sociales ou cercles ouvriers ayant des statuts, à l'usage des travailleurs et défendant leurs intérêts, pourront désigner des délégués travailleurs dans les proportions ci-dessus énoncées.

Tout délégué, qui aura recherché la délégation en l'aura obtenue par des manoeuvres, sera éliminé du sein du Congrès.

Parmi les signatures de cette proposition, on fit les noms de Bouttes, Couvreur, Ytier, Schinkler, Scholastique, Dauthier, Prat, Bonne, Chapuis, Nonorgue, Herivaux, Dupas, Mazière, Finance, Corbon, Delavortie, Serre, Cinquin, Amiel, Louise Tardif, Vachier, Brunel, Vedel, Salomon.

-----

**Léon de SEILHAC**

*"Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)"*

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 29 à 50

-----